



Fondation Hamilton

Programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements des cyclistes sur route



Aperçu du programme

Le programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements des cyclistes sur route de la Fondation Hamilton 2003 offre une aide financière directe à des aspirants-cyclistes sur route qui présentent de bons résultats et qui ont le potentiel de s'élever à un niveau supérieur. L'objectif de ce fonds est de permettre aux athlètes juniors et de développement de ne pas avoir à assumer les frais reliés à leurs compétitions, dans un contexte où ils disposent de peu de ressources budgétaires.

L'assistance financière couvre les dépenses reliées aux déplacements sur des camps de développement ou compétitions spécifiques, tel que décrit dans le formulaire d'application. Toute personne retenue pourra obtenir remboursement de ses frais de déplacement et d'entraînement.

Héritage des Championnats du monde sur route 2003 à Hamilton, en Ontario, la Fondation Hamilton 2003 est gérée par un conseil d'administration constitué de bénévoles.

Éligibilité

Pour être éligible à ce programme, l'athlète doit remplir les conditions suivantes :

- Le candidat doit être citoyen canadien résidant au Canada, membre de l'Association cycliste canadienne (ACC) et en possession d'une licence de route UCI émise par l'ACC.
- Le candidat doit avoir accompli au minimum une année de compétitions sanctionnées.
- Le candidat doit être âgé pour les hommes de 18 à 22 ans, et pour les femmes de 18 à 24 ans (dans des circonstances exceptionnelles, la candidature d'athlètes plus âgés peut être envisagée, si le cas est justifié).
- Le candidat ne doit pas être membre d'une équipe professionnelle UCI (Pro Tour ou Continentale), et le candidat membre d'une équipe continentale UCI ou d'une équipe féminine UCI doit en faire la preuve pour toute demande de subvention.
- Le candidat doit pouvoir démontrer qu'il nécessite cette aide financière.

Procédure d'application

Les candidats à ce programme de subvention doivent remplir le formulaire suivant et le faire parvenir à l'ACC au plus tard le **15 mai 2007** :

1. Lettre d'introduction en guise de page de couverture

2. Formulaire de candidature au programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements (ci-joint), avec l'information détaillée sur les dépenses prévues de voyage et d'entraînement ;
3. Formulaire de besoins financiers (ci-joint), incluant la section portant sur les groupes sportifs (trade teams) le cas échéant ;
4. Biographie cycliste avec photo portrait en couleur (originale sur papier, ou Jpeg ou Tiff, minimum 450 pixels de largeur par 600 pixels de hauteur, résolution minimum de 150 dpi);
5. Lettre de recommandation de la part d'un entraîneur cycliste NCCP certifié, décrivant votre potentiel athlétique et vos objectifs.

Votre demande ne doit pas excéder sept pages.

Veillez envoyer votre demande de candidature par courriel, par télécopieur ou par la poste, à l'attention du coordonnateur des programmes de haute performance, Sean O'Donnell, aux coordonnées ci-dessous. Les demandes acheminées après la date limite ne seront pas prises en compte.

Association cycliste canadienne
Hamilton 2003 Grant Application
Attention Sean O'Donnell
203-2197 Riverside Drive
Ottawa ON
K1H 7X3
Télec. : 613-248-9311
Courriel : sean.odonnell@canadian-cycling.com

Un comité de sélection examinera les candidatures et les soumettra au Conseil d'administration de la Fondation Hamilton, pour approbation finale. Les candidats retenus en seront informés d'ici le **15 juin 2007**. Les candidatures reçues après la date butoir du 15 mai seront prises en considération pour les subventions à venir.

La Fondation Hamilton informera chacun des récipiendaires des dépenses spécifiques qu'elle assumera et du montant maximum auquel il ou elle est éligible.

A la fin de la saison, **au 31 octobre 2007**, chacun des récipiendaires devra remettre un rapport détaillant la façon dont les fonds ont été dépensés et les conséquences que la subvention a eue sur la performance au cours de l'année, le tout accompagné des reçus originaux des dépenses autorisées. L'ACC fera ensuite le remboursement à l'athlète, dans la limite du plafond accordé. Les reçus de dépenses non pré-autorisées ne seront pas pris en compte.

Pour toute question sur votre dossier de candidature, veuillez contacter le Directeur des programmes de haute performance de l'ACC, Kris Westwood, à kris.westwood@canadian-cycling.com, ou 613-248-1353, poste 2607.

Résumé du programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements des cyclistes sur route

15 mai 2007 Les candidats doivent remettre leur dossier complet, comprenant :

1. Lettre d'introduction en guise de page de couverture
2. Formulaire de candidature au programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements
3. Formulaire de besoins financiers
4. Biographie avec photo portrait couleur
5. Lettre de recommandation d'un entraîneur certifié.

15 juin 2007 Les candidats sélectionnés seront informés

31 octobre 2007 Remise par les récipiendaires du rapport de la saison et des reçus.

Formulaire de candidature - programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements des cyclistes sur route de la Fondation Hamilton

1. Information sur le candidat

Athlète

Nom: _____ Code UCI: _____

Adresse: _____

Courriel: _____

Tél. (maison) : _____ Tél. (travail) : _____ Tél. (cell.) : _____

Club/équipe : _____

Catégorie provinciale : _____ Licence provinciale # : _____

Signature _____ Date _____

Parent ou tuteur (pour les moins de 18 ans)

Nom : _____ Code UCI : _____

Adresse: _____

Courriel : _____

Tél. (maison) : _____ Tél. (travail) : _____ Tél. (cell.) : _____

Signature _____ Date _____

2. Dépenses de voyage et d'entraînement

Veillez donner un aperçu des dépenses de voyage et d'entraînement que vous souhaitez présenter dans votre demande de remboursement. La Fondation Hamilton couvrira les dépenses suivantes, pour les événements de route uniquement :

- Déplacement jusqu'à un camp d'entraînement supervisé par un entraîneur certifié NCCP et hébergement sur place (veuillez donner le nom de l'entraîneur et le numéro du permis NCCP). Il est préférable que le camp soit organisé par un centre national d'entraînement cycliste de l'ACC.
- Frais d'entraînement avec un entraîneur certifié (veuillez donner le nom de l'entraîneur et le numéro du permis NCCP). Il est préférable que l'entraînement soit encadré par un entraîneur d'un centre national d'entraînement cycliste de l'ACC.
- Déplacement vers un événement en dehors du Canada, en particulier un événement du calendrier UCI, et hébergement sur place.

Date	Événement	Dépenses (ie.billet d'avion, hébergement, etc.)	Montant (\$CAD)*

Pour pouvoir obtenir remboursement, l'athlète doit envoyer ce formulaire complété, au plus tard le 31 octobre 2007, accompagné d'un rapport décrivant sa saison et la façon dont cette subvention a influencé l'atteinte de ses objectifs pour la saison.

Les dépenses ne seront couvertes que si accompagnées des reçus originaux. Dans le cas où les dépenses sont effectuées dans une monnaie étrangère, vous devez fournir un relevé de carte de crédit ou toute autre pièce justificative indiquant le taux de change en dollars canadiens.

Besoins financiers

L'objectif du programme de subvention pour l'entraînement et les déplacements des cyclistes sur route de la Fondation Hamilton est d'assister les athlètes qui ont des ressources financières limitées. Le candidat devra donc démontrer qu'il a besoin de cette aide.

L'athlète devra prouver que son revenu annuel personnel est inférieur ou égal à 18 000 \$. S'il est à charge, le revenu annuel du foyer ne doit pas excéder 30 000 \$ par personne à charge.

L'athlète membre d'une équipe continentale UCI doit fournir une lettre du directeur sportif, indiquant :

- Budget global de l'équipe
- Portion du budget allouée au candidat
- Objectifs de l'équipe

- Programme prévu pour le candidat, et détails sur la façon dont l'aide financière pourra être utilisée pour améliorer son niveau d'entraînement et de compétition

Veillez indiquer ce qui s'applique dans votre cas.

Je suis :

Pas à charge

« Je déclare que mon revenu personnel annuel est de 18 000 \$ ou moins. »

Signature: X

À charge

Nom du parent/tuteur : _____

Coordonnées : _____

« Je déclare que notre revenu familial annuel est de 30 000 \$ ou moins par personne à charge.»

Signature: X

Membre d'une équipe continentale UCI, d'une équipe féminine UCI ou encore d'un groupe sportif de l'ACC

Nom de l'équipe : _____

Directeur sportif : _____

Coordonnées : _____

Veillez inclure la lettre du directeur sportif.